

ANNEE 2016 / 2017		
Quartal de 10 semaines !		
Semestre de 20 semaines !		
Année de 40 semaines !		
PLAN de jours Fériés pour 2016 / 2017 (sous réserve de modifications)		
VACANCES ET JOURS FERIES		
1er Quartal (22.Août.2016 - 6.Nov.2016)	26 septembre au 2 octobre (1 semaine Automne)	
2ème Quartal (7.Nov.2016 - 29. Janv. .2017)	23 Décembre - 2 Janvier (1 semaines Noël)	
3ème Quartal (30 janvier.2017 – 23 avril 2017)	13 février 2017 au 19 février 2017 (1 semaine)	
4ème Quartal (24 avril 2017 - 25.Juin. 2017)	Céline voyage en Inde – Fermeture en été 18 Juillet - 21 Août (5 semaines été) reprise le 22 Août pour l'année 2017 / 2018....	
P R I X		
	UNE CLASSE PAR SEMAINE	DEUX CLASSES DANS LA SEMAINE
session d'essai*	CHF 20.-	
session sans subscription / drop in***	CHF 25.-	
Leçon privée / Leçon thérapeutique		
1 heure - 1 personne	CHF 90.-	
1 heure 1/2- 1 personne	CHF 130.-	
Leçon semi-privée / Leçon thérapeutique	prendre contact	
1 heure - 2 à 3 personnes		
Quartal	CHF 230.-	CHF 450.--
Semestre	CHF 435.-	CHF 830.--
Année	CHF 780.-	CHF 1'500.--
Cours restauratifs et femmes enceintes** carte 10 fois	CHF 250.--	
Cours restauratifs et femmes enceintes** carte 20 fois	CHF 490.--	

Conditions Générales – Yoga4life.ch Céline Catéchis
Cours de yoga généraux

- L'abonnement se règle avant le début de la période au plus tard 10 jours après le début des cours
- La facture est payable à la réception moyen du BVR ou par transfert bancaire.
- L'abonnement est personnel et n'est pas transmissible.
- L'élève pourra annuler une leçon 24 heures à l'avance.
- Sur présentation d'un certificat médical l'abonnement peut être mis en pause pour la durée de l'arrêt maladie.
- Les leçons manquées peuvent être rattrapées durant toute la période de validité de l'abonnement.
- Les leçons manquées qui n'ont pu être remplacées déchoient avec l'échéance de l'abonnement.
- Après échéance l'abonnement ne peut être prolongé.
- Il est possible de joindre un cours à tout moment.(sur acceptation du professeur)
- Les femmes enceintes sont acceptées dans le cours général jusqu'à leur 12 ème semaine ensuite elles passent au cours restauratif / femmes enceintes.
- Les prix et les horaires peuvent être modifiés à tout moment.
- Une fois le paiement effectué, le montant n'est pas remboursé.
- Il incombe à l'élève, de souscrire une assurance si il juge nécessaire.Nous déclinons toute responsabilité
- Lieu de juridiction Pieterlen. Droit Suisse.

Conditions Générales – Yoga4life.ch Céline Catéchis
Cours de yoga Femme enceinte

- La carte 10 ou 20 fois est réservée aux femmes enceintes
- Le délais d'utilisation des séances commence lors de la 1er séance de yoga
- Cela ouvre une période de 6 mois durant laquelle l'élève pourra s'organiser pour prendre ses leçons de yoga ; à utiliser dans les 365 jours après paiement.
- L'accouchement met en suspend cette période pour une durée de 12 semaines* , passé ce délai la période reprend ce qui permet à la jeune maman de reprendre une pratique de yoga puis de reprendre un abonnement et de rejoindre les cours généraux.
 - possibilité de réduire à 6/8 semaines si accouchement par VB sans complications
- L'abonnement se règle avant le début de la période au plus tard 10 jours après le début des cours
- L'abonnement est personnel et n'est pas transmissible.
- L'élève pourra annuler une leçon 24 heures à l'avance.
- Sur présentation d'un certificat médical l'abonnement peut être mis en pause pour la durée de l'arrêt maladie.
- Les leçons manquées peuvent être rattrapées durant toute la période de validité de l'abonnement.
- Les leçons manquées qui n'ont pu être remplacées déchoient avec l'échéance de l'abonnement.
- Après échéance l'abonnement ne peut être prolongé.
- Il est possible de joindre un cours à tout moment.(sur acceptation du professeur)
- Les femmes enceintes sont acceptées dans le cours général jusqu'à leur 12 ème semaine ensuite elles passent au cours restauratif / femmes enceintes.
- Les prix et les horaires peuvent être modifiés à tout moment.
- Une fois le paiement effectué, le montant n'est pas remboursé.
- Il incombe donc à l'élève, de souscrire une assurance si il juge nécessaire.Nous déclinons toute responsabilité
- Lieu de juridiction Pieterlen. Droit Suisse.

Titulaire	L'école du vin Sarl -Yoga4life.ch
Compte postal	14-201325-8

lyengar Yoga



Certified teacher

Nos cours sont enseignés soit par des enseignants certifiés en yoga lyengar
 ou des enseignants en cours de certification.